

Action de Ndi Muntu en faveur du
Centre de santé du village
de Kanyuka, au Kasai Central (R.D.C.)

Le projet Ndi Muntu ("je suis un Homme", en langue vernaculaire) est un partenariat Nord-Sud entre la paroisse Sainte-Thérèse de Nivelles et la paroisse Saint-Thomas de Kanyuka.

Afin de lutter contre l'exode des jeunes, Ndi Muntu déploie son action selon les deux axes stratégiques suivants :

- 1) La formation des jeunes de Kanyuka et des villages avoisinants, afin de les rendre capables de se prendre en charge et de s'insérer de manière harmonieuse et dynamique, au sein des communautés villageoises.
- 2) L'amélioration des conditions de santé et de vie, au village.

Dans le cadre de cet axe 2, se déroule un programme d'intervention en faveur du Centre de santé de Kanyuka. Ce programme a été initié, fin 2017, en coordination entre l'association des Médecins du canton de Nivelles et Ndi Muntu.

Il s'articule en 4 phases :

- a) Réhabilitation du forage du Centre de santé, chantier réalisé entre le 10 décembre 2018 et le 23 janvier 2019.
- b) Electrification solaire de ce forage, chantier réalisé entre le 26 mars et le 15 mai 2020. Les patients et les habitants du quartier voisin sont d'ores et déjà approvisionnés en une eau potable de qualité. Ce qui épargne aux familles des patients des déplacements difficiles vers des sources éloignées.
- c) Electrification solaire, générale du Centre, chantier prévu pour la fin de cette année 2020.
- d) Construction d'un petit château d'eau, afin d'amener l'eau directement au niveau de chacun des bâtiments du Centre : le bloc Maternité, le bloc Opératoire et le bloc Dispensaire, ainsi que vers le Centre social tenu par la petite communauté locale de religieuses. Cette étape est planifiée pour 2021.

Le Centre de santé de Kanyuka occupe une position stratégique dans le dispositif sanitaire de la région : il dessert, en effet, une population de 22.168 habitants répartis entre une dizaine de villages, dont celui de Kanyuka.

A Kanyuka sont pratiquées de nombreuses interventions médicales mineures et majeures.

En l'absence d'électricité, les conditions de travail sont difficiles, en particulier la nuit : le personnel médical doit se débrouiller avec des lampes-tempête et avec les petites torches chinoises.

Il est évident que l'arrivée de l'électricité va améliorer considérablement les conditions de travail, non seulement pour les interventions nocturnes, mais également pour les tours de salles et pour les moyens de conservation des vaccins et de certains médicaments.

Bref ! l'électricité va constituer une véritable révolution, non seulement pour les soignants, mais également pour les patients.

Nous faisons appel à votre soutien et vous invitons à verser vos dons au compte

BE43 0016 7607 2801 de Ndi Muntu ASBL.

Sachant pouvoir compter sur vous, nous vous exprimons d'ores et déjà, chers paroissiens, notre reconnaissance et notre gratitude pour votre réponse à notre demande.

Le Conseil d'Administration de Ndi Muntu

N.B. Pour plus d'information, prendre contact avec Jean-Jacques Charlier
(tél. 067/21.05.81 ; E-mail : jjth.charlier@skynet.be)